



DEMANDE DE DÉPÔT DIRECT DES ALLOCATIONS SPÉCIALES POUR ENFANTS

- Remplissez la **partie A** de ce formulaire afin que les paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants soient déposés directement dans le compte des allocations spéciales pour enfants de votre organisme. Remplissez la **partie B** de ce formulaire afin que les paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants soient déposés directement dans un compte des allocations spéciales pour enfants de parent nourricier à une institution financière.
- Envoyez ce formulaire au bureau de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) le plus proche (voir liste au verso).
- Pour modifier une demande ou annuler un dépôt direct, vous devez soumettre de nouveau ce formulaire.
- Pour obtenir plus de renseignements sur le dépôt direct, lisez le verso de ce formulaire.

Partie A – Doit être remplie par les ministères gouvernementaux, les agences ou organismes qui reçoivent les paiements des allocations spéciales pour enfants.

Section 1 – Identification de l'organisme

Nom du ministère, de l'organisme ou de l'établissement

Adresse (no, rue, pièce ou casier postal) Numéro d'entreprise

Ville Province ou territoire Code postal Numéro de téléphone

Cochez une case seulement (✓) 1. Inscription au dépôt direct 2. Modification des renseignements 3. Annulation du dépôt direct

Section 2 – Renseignements sur l'acheminement des paiements

Annexez un chèque en blanc de l'organisme sur lequel vous aurez écrit « ANNULÉ ».

Section 3 – Autorisation de l'organisme

Je, _____, de, _____, (nom en lettres majuscules) (nom de l'organisme)

suis le chef de direction de l'organisme et le cadre autorisé à signer en son nom le formulaire de demande de dépôt direct des paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants. J'autorise, jusqu'à avis contraire, le Receveur général du Canada à déposer directement ces paiements dans le compte mentionné sur le chèque ci-annexé.

Signature autorisée du chef de direction de l'organisme Ind. rég. Numéro de téléphone Date

Partie B – Doit être remplie par le parent nourricier qui reçoit les paiements des allocations spéciales pour enfants directement de l'ADRC, à la demande d'un ministère, d'une agence ou d'un organisme qui a fait une telle demande en produisant le formulaire RC64, Allocation spéciale pour enfants - Formulaire de demande et d'annulation.

Section 1 – Identification du parent nourricier

Nom du parent nourricier (Prénom et initiale, Nom de famille) N'inscrivez rien ici

Adresse (no, rue, pièce ou casier postal)

Ville Province ou territoire Code postal Numéro de téléphone

Cochez une case seulement (✓) 1. Inscription au dépôt direct 2. Modification des renseignements 3. Annulation du dépôt direct

Section 2 – Renseignements sur l'acheminement des paiements

Annexez un chèque en blanc sur lequel vous aurez inscrit « ANNULÉ » ou fournissez les renseignements demandés ci-dessous (voir l'exemple au verso).

Numéro de la succursale (5 chiffres) Numéro de l'institution (3 chiffres) Numéro du compte (maximum de 12 chiffres)

Section 3 – Autorisation du parent nourricier

Je, _____ suis le parent nourricier autorisé à recevoir les paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants. J'autorise, jusqu'à avis contraire, le Receveur général du Canada à déposer directement ces paiements dans mon compte.

Signature autorisée du parent nourricier Ind. rég. Numéro de téléphone Date

Renseignements sur le dépôt direct

Avantages du dépôt direct

- Le dépôt direct est un service facultatif, pratique et fiable qui vous permet de gagner du temps. Il y a peu de risques que les paiements par dépôt direct soient perdus, volés ou endommagés.
- Si vous, en tant qu'organisme, choisissez ce service en remplissant la partie A du formulaire, nous déposerons directement les paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants dans le compte des allocations spéciales pour enfants de l'organisme à une institution financière. Sinon, nous continuerons de vous envoyer les chèques par la poste.
- Si vous, en tant que parent nourricier, choisissez ce service en remplissant la partie B du formulaire, nous déposerons directement les paiements des allocations spéciales pour enfants dans votre compte des allocations spéciales pour enfants à une institution financière. Sinon, nous continuerons de vous envoyer les chèques par la poste.

Conditions

- Nous utiliserons cette autorisation uniquement pour déposer directement les paiements mensuels des allocations spéciales pour enfants.
- **Vous n'avez pas à remplir ce formulaire tous les ans.** Cette demande restera en vigueur jusqu'à ce que nous recevions une nouvelle *Demande de dépôt direct des allocations spéciales pour enfants*, soit pour modifier les renseignements de votre dépôt direct, soit pour interrompre ce service.
- À la partie A, section 2, l'organisme doit être le titulaire du compte bancaire. Le compte doit être établi en dollars canadiens dans une institution financière située au Canada. Si l'institution financière nous avise d'une modification aux renseignements du compte bancaire fourni par l'organisme, nous pourrions déposer les paiements dans le nouveau compte.
- À la partie B, section 2, le parent nourricier doit être le titulaire du compte bancaire. Le compte doit être établi en dollars canadiens dans une institution financière située au Canada. Si l'institution financière nous avise d'une modification aux renseignements du compte bancaire fourni par le parent nourricier, nous pourrions déposer les paiements dans le nouveau compte.
- Si vous changez un de vos comptes dans lequel nous déposons un paiement, assurez-vous que l'ancien compte n'est pas fermé avant que nous déposions le paiement dans le nouveau compte.
- Si nous ne pouvons pas déposer le paiement dans le compte, nous vous enverrons un chèque par la poste à l'adresse qui figure dans nos dossiers.
- Nous ne sommes pas responsable des problèmes qui pourraient survenir si vous fournissez des renseignements incomplets ou inexacts.
- Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, ou vous avez besoin de formulaire supplémentaire, communiquez avec votre bureau de l'Agence des douanes et du revenu du Canada le plus proche.

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de St. John's
C.P. 12071, Succ. A
St. John's NF A1B 3Z1

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de Summerside
275, rue Pope, bureau 105
Summerside PE C1N 5Z7

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de Jonquière
C.P. 1900, Succ. PDF Jonquière
Jonquière QC G7S 5J1

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de Shawinigan-Sud
C.P. 3000, Succ. Bureau-chef
Shawinigan-Sud QC G9N 7S6

Division des services à la clientèle T1
Bureau des services fiscaux de Sudbury
C.P. 20000, Succ. A
Sudbury ON P3A 5C1

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de Winnipeg
C.P. 14000, Succ. Main
Winnipeg MB R3C 3M2

Division des services à la clientèle T1
Centre fiscal de Surrey
9755, autoroute King George
Surrey BC V3T 5E1

Exemple pour la partie B, section 2, pour parents nourriciers seulement

Inscrivez le numéro de la succursale, le numéro de l'institution et votre numéro de compte complet dans les espaces prévus (voir l'exemple ci-dessous). Vous trouverez ces numéros sur votre livret de banque, votre relevé bancaire, votre feuillet de dépôt encodé ou votre chèque, ou en communiquant avec votre institution financière.

⑈ 9999 ⑈ ⑈ 999999 ⑈ 9999 ⑈ 9999 ⑈ 9999 ⑈ 9999 ⑈

1

2

3

4

↓
↓
↓

↓

↓

↓

Ceci est le numéro du chèque (n'inscrivez pas ce numéro).

Ceci est le numéro de la succursale (5 chiffres).

Ceci est le numéro de l'institution financière (3 chiffres).

Ceci est le numéro de compte utilisé pour le dépôt direct.